

AMP

[Changer le regard sur la filiation](#)

Il faut revenir sur le principe de l'anonymat des dons de sperme ou d'ovocytes dans les cas d'assistance médicale à la procréation, selon Irène Théry, directrice d'étude à l'école des hautes études en sciences sociales

Le Monde du 25/01/09

Irène Théry, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales

Changer le regard sur la filiation

LE MONDE | 24.01.09 | 14h41 • Mis à jour le 24.01.09 | 14h41

L'année 2009 sera une année de débat sur la bioéthique, puisque les lois de 2004 doivent être révisées en 2010. Parmi les principes fondateurs de bioéthique figure l'anonymat du don. Vous estimez que, en matière d'assistance médicale à la procréation, il faudrait revenir sur cet anonymat, afin que les enfants nés d'un don de sperme ou d'ovocyte puissent avoir un jour accès au nom du donneur. Pourquoi ?

Irène Théry : Quand j'ai commencé à réfléchir à cette question, il y a une dizaine d'années, je n'avais pas d'opinion arrêtée. Mon souci de sociologue a d'abord été de m'informer, d'écouter, de comprendre. Depuis 2001, je collabore régulièrement avec le Centre d'aide médicale à la procréation (AMP) de l'hôpital de la Conception à Marseille et je me suis impliquée dans les débats de bioéthique dans la région, puis au plan national. .../... suite en pièce jointe

AMP

[L'accès à l'assistance médicale à la procréation](#)

Sénat. Étude de législation comparée n°193 - 21 janvier 2009

L'ACCÈS À L'ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION

En France, l'assistance médicale à la procréation est, selon les termes du **code de la santé publique**, « destinée à répondre à la demande parentale d'un couple ». En outre, « l'homme et la femme formant le couple doivent être vivants, en âge de procréer, mariés ou en mesure d'apporter la preuve d'une vie commune d'au moins deux ans ». **Ces dispositions excluent donc les femmes seules ainsi que les couples homosexuels féminins. Elles empêchent également toute procréation post mortem.**

L'accès à l'assistance médicale à la procréation constitue l'une des questions les plus fréquemment soulevées dans le cadre des réflexions préalables à la révision de la loi n° 2004-800 du 6 août 2004 relative à la bioéthique. Ces interrogations conduisent à s'interroger sur les règles étrangères. La présente étude analyse donc les mesures applicables dans plusieurs pays européens : **l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse.** Pour chacun des huit pays retenus, deux sujets sont traités :

– l'état civil des bénéficiaires des diverses techniques d'assistance

médicale à la procréation ;
– la possibilité de réaliser des inséminations ou des transferts
d'embryons *post mortem*.
... :... suite en pièce jointe

Jeudi 22 janvier 2009 - 16:49 : APM

Recherche biomédicale: Claude Huriet opposé à la proposition de loi Jardé

PARIS, 22 janvier 2009 (APM) - Le président de l'Institut Curie et ancien sénateur Claude Huriet s'est opposé jeudi à la proposition de loi sur la recherche d'Olivier Jardé (Nouveau centre, Somme), la jugeant complexe et incohérente.

Les députés ont adopté jeudi une proposition de loi sur les recherches sur la personne qui va donner un cadre unique à toute recherche sur l'être humain, redéfinir les catégories de recherche en fonction du risque et simplifier la procédure de déclaration des collections de produits biologiques (cf dépêche [APM SOMAM003](#)).

Dans un communiqué de presse, Claude Huriet indique qu'il est "hostile" à ce texte estimant qu'il complique la procédure actuelle.

"En étendant inconsidérément le concept de recherche et le champ d'application de la loi, on finit par ne plus savoir de quoi l'on parle", déclare le sénateur honoraire, qui est un des auteurs de la loi de 1988 sur la recherche (loi Huriet-Sérusclat).

Il s'oppose aux nouvelles missions confiées aux comités de protection des personnes (CPP), qui seront notamment chargés de qualifier les protocoles, et redoute qu'ils "se transforment en comités d'experts, au détriment d'un fonctionnement authentiquement pluraliste, en charge de la protection des personnes".

Il regrette que la proposition de loi ne traite pas de sujets à améliorer dans la recherche clinique comme "la coordination et l'harmonisation des comités, ainsi que de la répartition équitable des protocoles".

Le Comité national de coordination de la recherche des CHU (CNCR) a au contraire apporté son soutien à la proposition de loi (cf dépêche [APM COMAK003](#)).

La date d'examen de ce texte au Sénat n'a pas encore été fixée, a-t-on appris jeudi auprès de la Haute assemblée.

FIN DE VIE

[Recueil de pratique professionnelle en Soins Palliatifs](#)

Référentiel du Réseau de Cancérologie de l'Arc Alpin, février 2006, mis en ligne en décembre 2008

Séminaire sur les soins palliatifs : perception des pratiques, état des lieux, pistes pour répondre aux attentes des professionnels et des usagers
CREDOC, 04/12/08

BIOETHIQUE

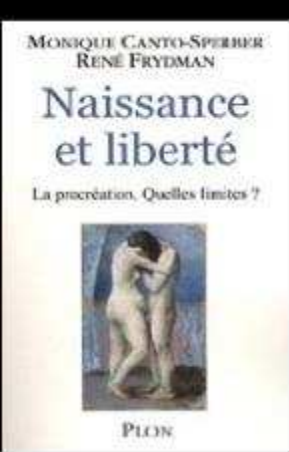
Éthique en biomédecine, où allons-nous ? (article joint)

par Jean MARTIN

| Société française de santé publique | *Santé publique*

2008/5 - N° 20

ISSN 0995-3914 | pages 501 à 503



2009, année bioéthique - L'Express du 08/01/09

Par Anne Vidalie, publié le 05/01/2009 18:00 - mis à jour le 05/01/2009 18:02

Faut-il légaliser les mères porteuses, lever l'anonymat des donneurs de spermatozoïdes et d'ovocytes, autoriser la recherche sur les cellules souches embryonnaires? Autant de sujets à débattre avant la révision de la loi. Et de polémiques en vue (document joint)

Articles joints : Corps à vendre en pièces détachées.. , nouvelles orientations bioéthiques,

SYSTEME D'INFORMATIONS

[L'interopérabilité médicale en Europe](#)

Compte-rendu de la table ronde qui s'est tenue au CNOM le 05/12/08

[Stockage et archivage des données numériques, attention danger!](#)

TIC Santé du 07/01/09

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

[Les pratiques professionnelles : éléments de bibliographie](#)

IRDES, Mise à jour : décembre 2008

Lectures proposées :

Monique Canto-Sperber, René Frydman, *Naissance et liberté. La procréation. Quelles limites ?* Paris, Plon, 2008, 272 pages.

L'ouvrage réunit les contributions d'une philosophe et d'un gynécologue, tous deux notoirement connus, qui alignent mais aussi confrontent ici leur point de vue sur différents sujets de bioéthique. Et ils ne partagent pas nécessairement le même avis, ce qui donne bien du sel à cette réflexion.

Certes, toutes les questions de la bioéthique de début de vie ne sont pas abordées avec la même amplitude, le même détail, mais l'on y trouve certainement les plus aiguës, les plus en vue dans la perspective des états généraux prévus pour accompagner la seconde révision des lois dites de « bioéthique » en 2009 en France. Et la pédagogie est intéressante puisqu'après quelques pages de situations cliniques, permettant au lecteur de toucher du doigt la complexité de l'interrogation éthique autour de la procréation, l'on entre dans le vif du sujet : quatre chapitres sur « les libertés modernes à l'épreuve de la naissance », les enjeux du diagnostic préimplantatoire et prénatal, « les grossesses hors normes » c'est-à-dire hors délai de fécondité ou hors utérus naturel ou la gestation pour autrui, et, enfin, pour terminer la question du clonage.

De nombreuses interrogations éthiques sont ainsi soulevées : que représente le désir des couples ? Quel pouvoir ou quel rôle joue le médecin dans l'expression et la réponse à ce désir ? Quelle régulation politique ? Quelle liberté pour chacun des protagonistes ? Quelle place pour l'exception ? Quelle protection pour l'enfant à naître ? etc.

Comme disent les auteurs : « L'éthique ne peut se limiter à constater ce qui se fait et à tenter de le baliser ou de le justifier. Elle a une fonction beaucoup plus importante. Elle vise à anticiper les problèmes qui ne manqueront pas de se poser et à essayer de concevoir les outils intellectuels requis pour penser ces problèmes et y apporter des solutions. » Encore faut-il mesurer avec justesse le poids des arguments.

Et si tout l'ouvrage est construit en essayant toujours de préciser le pour et le contre, l'exemple des « mères porteuses » montrent que les deux auteurs peuvent adopter des positions très opposées. Là

où la philosophe est prêt à faire des concessions, le praticien dit non au nom de son expérience !
Une réflexion stimulante !
Marie-Jo Thiel

ETHIQUE /GERIATRIE

Questions éthiques en gériatrie

Laennec, N°1/2009, p. 8-24

Mots clés : société, spectre du vieillissement, conséquences, personnes âgées, problématiques complexes, crise du système sanitaire, questionnement éthique, pratique médicale

Carène Ponte

Remise du rapport d'information sur la loi relative aux droits des malades et à la fin de vie

Soins gérontologique, 01-02/2009, n° 75, p. 5

DROIT

Carène Ponte juriste droit de la santé Amiens (80)

4/8 la place de la famille

Soins gérontologique, 01-02/2009, n° 75, p. 43-44

Carène Ponte

Entrée en vigueur de la loi portant réforme de la protection juridique des majeurs

Soins gérontologique, 01-02/2009, n° 75, p. 7

INFOS COLLOQUES

Colloque « Ethique et Droit » le 16 mars 2009 de 9h à 17h

Sur le thème : "La loi bioéthique de 2004 à demain... Quels enjeux éthiques?"

Sous la présidence de M. O. Jarde, Député – Commission parlementaire Loi bioéthique

Sous le parrainage de M. M. Deneux, Sénateur de la Somme

Lieu : Palais du Luxembourg – Paris 75006

15 Rue de Vaugirard (Salle Médicis)

Organisation : Espace Éthique Hospitalier Amiens Picardie

A. de BROCA – F. BAJUS – C. DRAPERI – O. JARDE – C. PONTE

Renseignements et inscriptions :

espace.ethique@chu-amiens.fr Tél. : 03.22.66.79.20 www.espace-ethique-picardie.fr

[RENCONTRES & DÉBATS]

Vendredi 13 et samedi 14 mars 2009

C
COLLOQUE

LES SCIENCES DE LA VIE SONT-ELLES PORTEUSES DE LEUR PROPRE ÉTHIQUE ?

Vendredi 13, de 14h30 à 18h30 : État des lieux

Modérateur : **M. Nicolas Aumonier**, maître de conférences en histoire et philosophie des sciences à l'université de Grenoble

Samedi 14, de 9h à 12h30 : La science est-elle porteuse de sa propre sagesse ?

Modérateur : **Dr Michel Pierre Geoffroy**, directeur de recherche au Collège des Bernardins

Samedi 14, de 14h à 18h : Quelles perspectives aujourd'hui ?

Modérateur : **Père Brice de Malherbe**, directeur de recherche au Collège des Bernardins



COLLÈGE DES
BERNARDINS

25 € (tarif plein), 15 € (tarif réduit).

Informations : 01 53 10 74 40 - www.collegedesbernardins.fr

recherche.biomedecine@collegedesbernardins.fr

20 rue de Polssy - 75005 Paris

3^{ème} Journées Internationales d'Éthique de Strasbourg du 25 au 28 mars 2009

Sur le thème : "Quand la vie naissante se termine" – "When the beginning of life comes to an end".
Cette manifestation interdisciplinaire réunit de nombreux conférenciers européens, et au-delà.
Prenez-en bonne note dès aujourd'hui et réservez-vous ces dates.

Notez également que ces 3e journées internationales d'éthique sont lancées en même temps qu'un appel à contributions – call for papers - sur le même thème (cf. plus loin)

Plus d'informations sur notre site internet www.ethique-alsace.com/ Rubrique *Actualités*>>>
Journées Internationales d'Éthique.